



Sécurité

Notre démarche repose sur un programme de prévention exigeant une prise de conscience collective de « l'esprit sécurité ». Elle s'appuie sur l'implication de tous afin de garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs.

Nos principes

- La prévention des risques au travail requiert une attention de chaque instant. Elle s'inscrit dans une logique de progrès continu.
- Le management conduit la démarche et s'assure de l'implication de chacun.
- L'accident n'est pas dû au hasard, il a toujours des causes, et c'est pour cela qu'il est évitable.
- Tout le personnel ainsi que les intervenants extérieurs doivent être formés à travailler en toute sécurité.
- Le respect des règles de sécurité est une condition d'emploi ou d'intervention sur sites.



Dans ce cadre, nous nous fixons comme objectifs :

- 1 - De fournir les moyens suffisants et appropriés pour améliorer constamment la sécurité, dans le respect des exigences réglementaires.
- 2 - De communiquer, expliquer notre démarche et nos objectifs, en vérifier la bonne compréhension et la mise en œuvre.
- 3 - D'impliquer tout le personnel, en particulier en s'appuyant sur les CHSCT.
- 4 - De former le personnel à tous les niveaux, vérifier qu'il a les compétences pour assumer ses fonctions et responsabilités et que la formation est appropriée. Les intervenants extérieurs doivent garantir qu'ils ont la compétence et la formation adaptées aux missions qui leur sont confiées.
- 5 - D'évaluer de façon régulière l'avancement de notre programme d'amélioration, en utilisant notamment les outils mis à disposition par le Groupe.
- 6 - D'informer sur les résultats obtenus, les faits accidentels ou « qui auraient pu l'être » et les enseignements à en tirer.
- 7 - De reconnaître les bonnes pratiques, les bonnes initiatives et les performances remarquables.
- 8 - De dialoguer et être à l'écoute de toutes les remarques et suggestions relatives à la sécurité.



Jean-Marc Junon
Président
Ciments Calcia